



NOUVELLE ORGANISATION OUVERTURE AU PUBLIC

En vertu des consignes gouvernementales concernant la sécurité des personnes et des biens, ces nouvelles dispositions seront applicables à partir du mardi 7 novembre

Mardi de 14 h à 16 h 30

Mercredi de 10 h à 12 h

Jeudi de 9 h 30 à 12 h

Vendredi de 14 h à 16 h 30

Sur rendez-vous à compter du 1^{er} décembre 2023